

Affaire C-173/20

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

27 janvier 2020

Jurisdiction de renvoi :

Consiglio di Stato (Italie)

Date de la décision de renvoi :

12 décembre 2019

Parties appelantes :

AZ e.a.

Parties intimées :

Presidenza del Consiglio dei Ministri

Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca - MIUR

Università degli studi di Perugia

L'exposé des faits est, pour l'essentiel, analogue à celui de la demande de décision préjudicielle dans l'affaire C-40/20 ; les motifs et les questions préjudicielles sont identiques à ceux de cette affaire.